

OBJET

**FINANCES - Attributions  
de subventions dans le  
cadre de Saint-Quentin -  
FISAC Cœur de Ville et  
Europe et Saint-Quentin -  
Commerce.**

==

**Rapporteur :  
Mme le Maire**

Date de convocation :  
28/01/20

Date d'affichage :  
10/02/20

Nombre de Conseillers  
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 43

Nombre de Conseillers  
votant : 43

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 FÉVRIER 2020 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLEROT, M. Bernard DELAIRE, M. Serge MARTIN, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEI, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Najla BEHRI, Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ.

Sont excusés représentés :

Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, M. Jean-Claude NATTEAU représenté(e) par M. Christian HUGUET, Mme Caroline ALLAIGRE représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)(s) :

M. Florian DEMARCQ, M. Stéphane ANDURAND

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Vu la décision d'attribution de subvention du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) n°18-0257 du 31 décembre 2018 du Ministre de l'économie et des finances,

Vu la délibération du 25 février 2019 instituant l'aide à l'embellissement, l'aménagement et la sécurisation des points de vente, Saint-Quentin FISAC Cœur de Ville et Europe 2019 – 2021,

Vu la délibération du 29 avril 2019 reconduisant, en accord avec la Région, un dispositif d'aide à l'investissement sur l'ensemble du territoire de Saint-Quentin, Saint-Quentin – Commerce 2019 - 2021,

La dynamique commerciale est un enjeu majeur pour le cœur de la ville comme pour les quartiers. Afin d'accompagner les commerçants et artisans dans leurs projets de développement, la Ville de Saint-Quentin, en partenariat avec l'Etat et la Région, a décidé de mener des actions d'aide à l'investissement à travers deux dispositifs.

- FISAC Cœur de Ville et Europe 2019 - 2021

Il s'agit, pour les commerçants et artisans exerçant dans le périmètre défini par le FISAC et réalisant des investissements éligibles, de l'octroi d'une subvention de 40 % du montant H.T. des dépenses avec un plafond d'aide de 3000 €.

La ville intervient à hauteur de 20 % du montant H.T. avec un plafond fixé à 1 500€ H.T. par commerce. L'Etat intervient dans les mêmes proportions.

- Saint-Quentin – Commerce 2019 - 2021

Il s'agit, sur tout le territoire de Saint-Quentin, de l'octroi aux commerçants et artisans, qui réalisent des travaux d'embellissement, d'agencement et de sécurisation dans leur point de vente, d'une subvention de 20 % du montant H.T. des investissements avec un plafond d'aide de 2 000€.

Les commerçants et artisans figurant nominativement en annexe du présent rapport répondent aux critères d'éligibilité.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « Saint-Quentin FISAC Cœur de Ville et Europe » et « Saint-Quentin Commerce » ;

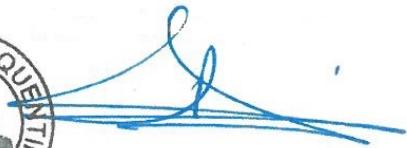
2°) d'autoriser Mme le Maire à accomplir toutes les formalités en résultant.

#### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 42 voix pour et 1 voix contre adopte le rapport présenté.

A voté contre : M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,

  
 Frédérique MACAREZ  
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20200203-48766-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/20

Publication : 10/02/20

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

**LISTE DES BENEFICIAIRES « SAINT-QUENTIN – COMMERCE » 2019 - 2021**  
**DISPOSITIF D'AIDE A L'EMBELLISSEMENT, L'AGENCEMENT ET LA SECURISATION DES POINTS DE VENTE.**

<b>NOM</b>	<b>ENSEIGNE</b>	<b>Activité</b>	<b>adresse</b>	<b>Investissements prévus</b>	<b>Assiette subventionnable HT prévue</b>	<b>Subvention maximale pouvant être accordée</b>
<b>Jean-Christophe HERBOUX</b>	<b>ANTENNE MEDIASYSTEME</b>	vente et montage d'antenne & vidéo protection	14 rue de Guise 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>Christelle ELY</b>	<b>CHRY'S TL COIFFURE</b>	coiffeur	17 rue Libergier 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	6 000 € HT	<b>1 200 €</b>
<b>Marion POETTE</b>	<b>DAFY MOTO</b>	vente et réparation de motos	106 rue de La Fère 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>Jean-Luc POETTE</b>	<b>LE PACHA</b>	Bar tabac	103 rue d'Isle 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	5 000 € HT	<b>1 000 €</b>
<b>Fabien POLAK</b>	<b>BISTROT DE FERVAQUES</b>	café - bar - restaurant	4 place du Palais de Justice 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	5 000 € HT	<b>1 000 €</b>
<b>Fabien POLAK</b>	<b>TROUBADOUR</b>	restaurant	5 place du Palais de Justice 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>Mathieu DANDOY</b>	<b>REVITALISE</b>	soin - remise en forme	43 rue de la Pomme Rouge 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>Mathieu PARENT</b>	<b>MP</b>	boulangerie pâtisserie	56 rue du Président J.F. Kennedy 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>Badr BENTAGAHA</b>	<b>WOKYS</b>	restauration	14 rue Raspail 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>Amélie FONTES</b>	<b>MARY COHR</b>	esthétique	41 rue Emile Zola 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>Elodie COURTIN</b>	<b>L'ARTISANE THES CAFES.</b>	torréfaction	6 rue Emile Zola 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>

**LISTE DES BENEFICIAIRES « FISAC CŒUR DE VILLE ET EUROPE » 2019 - 2021**  
**DISPOSITIF D'AIDE A L'EMBELLISSEMENT, L'AGENCEMENT ET LA SECURISATION DES POINTS DE VENTE.**

<b>NOM</b>	<b>ENSEIGNE</b>	<b>Activité</b>	<b>adresse</b>	<b>Investissements prévus</b>	<b>Assiette subventionnable HT prévue</b>	<b>Subvention maximale pouvant être accordée</b>
<b>Jean-Luc POETTE</b>	<b>LE PACHA</b>	bar tabac	103 rue d'Isle 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	5 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>Fabien POLAK</b>	<b>BISTROT DE FERVAQUES</b>	café - bar - restaurant	4 place du Palais de Justice 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	5 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>Fabien POLAK</b>	<b>TROUBADOUR</b>	restaurant	5 place du Palais de Justice 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	5 000 € HT	<b>2 000 €</b>